



ISTRES SPORTS ATHLETISME

7 Allée de la Litorne 13800 Istres



BULLETIN D'INSCRIPTION SAISON 2022 / 2023

Catégorie : N° Licence :

NOM : PRENOM : SEXE : M / F.....

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : NATIONALITE :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL DOMICILE :/...../// TEL PORTABLE////

EMAIL OBLIGATOIRE (en lettres capitales) :@.....

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

<u>PERE :</u>	<u>MERE :</u>	<u>AUTRE :</u>
Tel Dom :	Tel Dom :	Tel Dom :
Tel Mobile :	Tel Mobile :	Tel Mobile :

Certificat médical (Article L-2312 et L-232-2 du code du sport) ou questionnaire de santé

Première adhésion d'un mineur :

Si vous avez répondu OUI à une des questions du "Questionnaire de Santé Mineur", vous devez fournir un certificat médical de moins de 5 mois avec la mention "absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition". Si la réponse est NON à toutes les questions, le questionnaire suffit.

Ré-adhésion d'un mineur :

Vous devez répondre en ligne au questionnaire de santé transmis par la FFA à la fin de la saison précédente ou compléter le "Questionnaire de Santé Mineur" si vous ne trouvez plus le mail. Si vous avez répondu OUI à une des questions, vous devez fournir un certificat médical de moins de 5 mois avec la mention "absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition".

Première adhésion d'un majeur :

Vous devez fournir un certificat médical de moins de 11 mois avec la mention "absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition". Pour les licences running loisir et athlé santé, la mention "absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou du sport" suffit mais seule la mention "en compétition" vous autorise à participer aux courses.

Ré-adhésion d'un majeur :

Si le premier certificat médical a moins de 3 ans, vous devez répondre en ligne au questionnaire de santé transmis par la FFA à la fin de la saison précédente ou compléter le "Questionnaire de Santé Majeur" si vous ne trouvez plus le mail. Si vous avez répondu OUI à une question ou si votre certificat médical a plus de 3 ans, vous devez fournir un certificat médical de moins de 11 mois avec la mention "absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition". Pour les licences running loisir et athlé, la mention "absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou du sport" suffit mais seule la mention "en compétition" vous autorise à participer aux courses.

PIECES A FOURNIR

- Compléter et signer ce bulletin d'inscription
- 1 photo d'identité pour une première adhésion (mentionner nom et prénom au dos)
- Certificat Médical ou questionnaire de sante en fonction de la situation décrite ci-dessus

AUTORISATION PARENTALE POUR LES ATHLETES MINEURS

Je, soussigné(e),.....(père, mère), représentant légal de l'enfant
l'autorise à suivre les activités du club, et :

- donne mon accord aux responsables pour prendre toutes dispositions médicales ou autres, en cas d'accident pendant la pratique de l'athlétisme ou lors d'un déplacement en compétition.
- autorise mon fils ou ma fille à quitter seul(e) le lieu d'entraînement ou de compétition et cela sous ma responsabilité.
- n'autorise pas mon fils ou ma fille à quitter seul(e) le lieu d'entraînement ou de compétition. Dans ce cas, mon enfant doit attendre obligatoirement ma présence ou celle de Mr, Mme ou Melle.....

PRELEVEMENT SANGUIN POUR LES ATHLETES MINEURS

Conformément à l'article R232-45 du Code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage,

Je, soussigné(e),.....(père, mère), représentant légal de l'enfant
autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sanguin.

AUTORISATION DROIT A L'IMAGE et NEWSLETTER

Le club informe l'adhérent que sa photo ou vidéo pourrait être publiée sur des sites Internet sportifs, dans la presse ou sur vidéo.

- J'autorise / Je n'autorise pas la prise et la publication de photos ou vidéos lors des activités d'Istres Sports Athlétisme.
- J'accepte / Je n'accepte pas de recevoir la newsletter du club.

REGLEMENT INTERIEUR

- J'ai pris connaissance et accepte le règlement intérieur du club consultable sur le site internet ou à l'affichage au local du club.

Fait à....., le.....

Pour les majeurs : **Nom et prénom**.....**Signature** :

Pour les mineurs : **Nom du responsable légal**.....**Signature** :

ASSURANCE (articles L321-1 , L321-4 ,L321-5 ,L321-5 du code du sport)

La fédération Française d'Athlétisme propose par l'intermédiaire de la MAIF assureur :

- Aux clubs : une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du club et du licencié au prix de 0.28€
- Une assurance Individuelle Accident de Base et Assistance (IABA) non obligatoire, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'athlétisme au prix de 0.81€ (inclus dans le prix de la licence)

MAILLOT DU CLUB :

Pour toute nouvelle inscription, l'achat du maillot du Club est obligatoire (sauf pour les licences running loisir et athlé santé) :

- **10€** pour les catégories BB EA PO
- **30 €** pour les autres catégories

	Maillot oui / non	Taille	Perçu oui / cde	Date de perception
MAILLOT Du CLUB				

COTISATIONS :

A partir de 2 adhésions par famille (enfants, parents, grands-parents), le club propose une réduction **de 10 €** sur la deuxième licence et de **5 €** sur les licences supplémentaires (Non cumulable avec les licences bénéficiant des facilités "collégien de Provence" et/ou "Pass'sport").

	Cotisation	Maillot	Réduction	TOTAL
Montant à régler				

REGLE LE :/...../.....**par :**

- ESPECES**
- CHEQUES** (3 chèques max)
- Chèques vacances**
- Collégien de Provence**
- PASS'SPORT**

N° CHEQUE	TIREUR	BANQUE	DATE ENCAISSEMENT